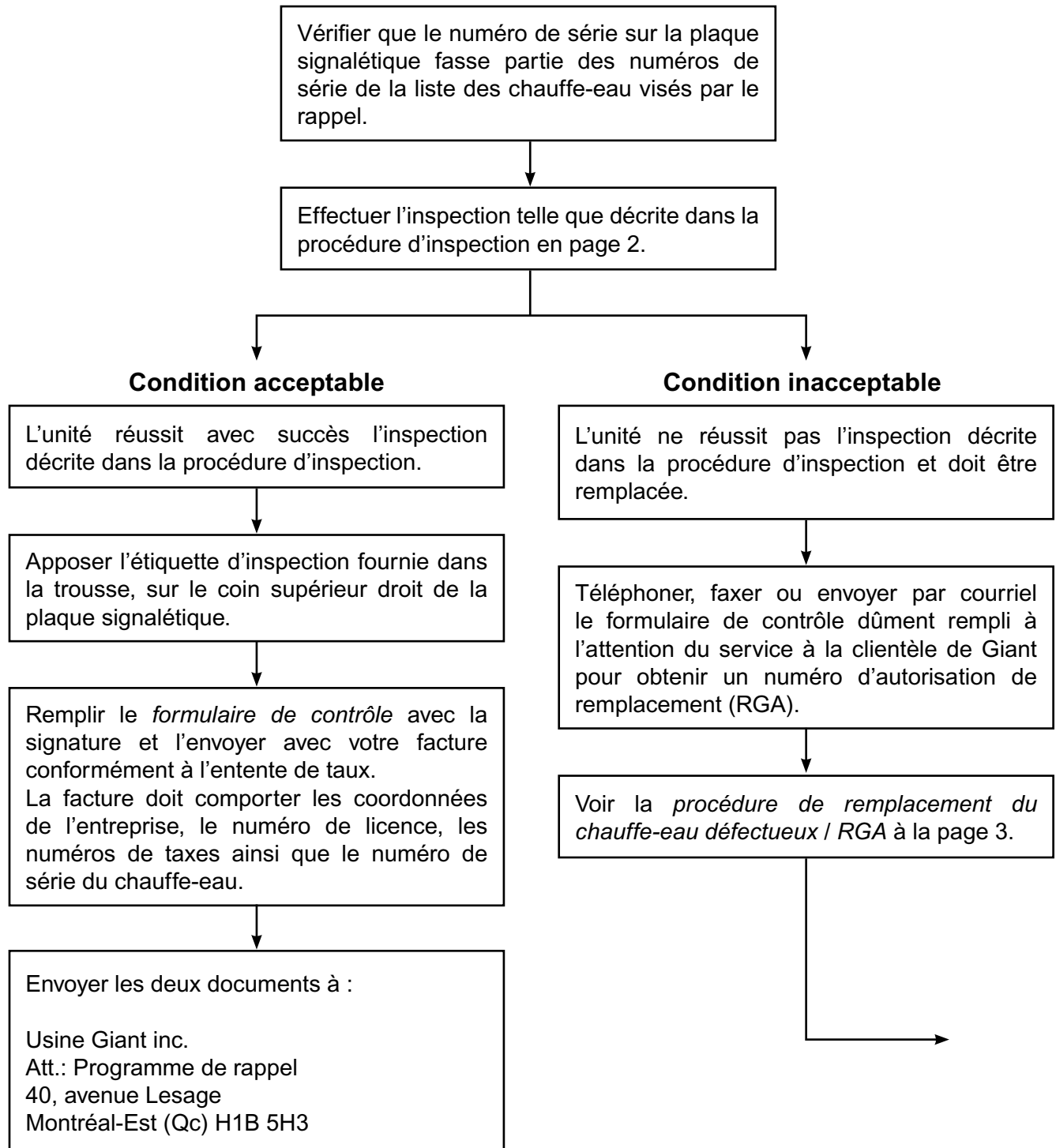
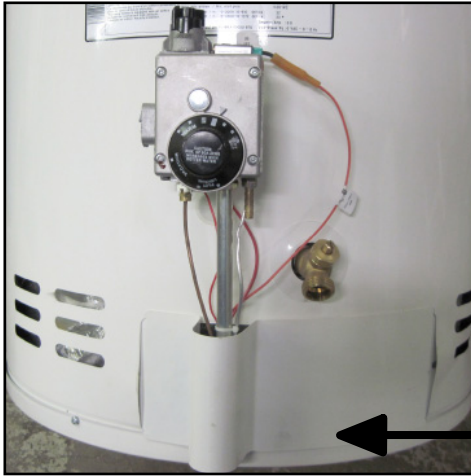


ORGANIGRAMME / PROCESSUS



Procédure d'inspection de la chambre de combustion

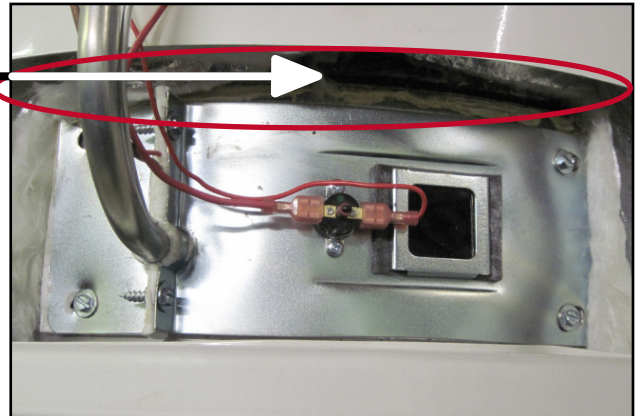


Suite à notre rappel volontaire sur les chauffe-eau résidentiels au gaz à évacuation atmosphérique, nous avons élaboré la procédure d'inspection suivante dans le but d'identifier un joint défectueux dans la chambre de combustion, pouvant représenter un problème de sécurité dans le cas improbable de présence de vapeurs inflammables. La procédure suivante s'applique à tous les chauffe-eau résidentiels au gaz qui sont inscrits sur notre avis de rappel.

1. Vérifier si le numéro de série sur la plaque signalétique fait partie des numéros de série des chauffe-eau ciblés par le présent rappel.
2. Retirer la porte d'accès extérieure.

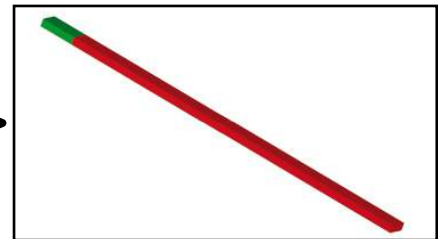
PORTE D'ACCÈS EXTÉRIEURE

JOINT ENTRE LE RÉSERVOIR INTÉRIEUR ET LA CHAMBRE DE COMBUSTION



3. Examiner le joint entre le réservoir intérieur et la chambre de combustion, à l'endroit où il n'y a aucun isolant.

OUTIL D'INSPECTION



4. Déterminer s'il y a un espace entre le réservoir intérieur et la chambre de combustion, et ce, à l'aide de l'outil d'inspection fourni dans la trousse. Pousser fermement la pointe de l'outil (partie verte) dans le joint, tout le long de celui-ci, et ce, à des angles différents afin de tenter de l'insérer dans la chambre de combustion. Assurez-vous que l'outil d'inspection ne soit pas endommagé, marqué ni rayé et qu'il soit propre avant de l'utiliser. Sinon, utilisez un nouvel outil.

Condition acceptable :

Si l'outil d'inspection ne peut être inséré plus profondément que la zone verte de celui-ci, dans le joint entre la chambre de combustion et le réservoir, cela signifie que le chauffe-eau est sécuritaire. Repositionner la porte d'accès extérieure. Apposer ensuite l'étiquette de contrôle fournie dans la trousse, sur le coin supérieur droit de la plaque signalétique et y inscrire les initiales de l'inspecteur ainsi que la date d'inspection.

**Condition inacceptable :**

S'il est possible d'insérer l'outil d'inspection dans le joint entre la chambre de combustion et le réservoir, et ce, assez profondément pour couvrir une portion de la partie rouge de l'outil (i.e. au point où la portion verte de l'outil est entièrement insérée dans le joint), le chauffe-eau doit être remplacé par un modèle équivalent.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT D'UN CHAUFFE-EAU DÉFECTUEUX / RGA

Sur réception du formulaire de contrôle dûment rempli, Giant émettra un numéro RGA (autorisation de retour de marchandise) dès que possible et vous informera des étapes suivantes.

ENTREPRENEUR (INSPECTEUR)

Vous pouvez communiquer avec votre distributeur/revendeur ou directement avec GIANT pour obtenir un numéro RGA. Une fois l'unité de remplacement installée, l'entrepreneur doit envoyer le *formulaire d'inspection* avec une facture, conformément à l'accord du taux convenu avec GIANT et comprenant les renseignements suivants :

- Les informations complètes sur l'installation, personne contact, nom de l'entreprise, numéro de licence, adresse, numéros de taxes ainsi que les numéros de série du chauffe-eau défectueux et chauffe-eau de remplacement.

Le paiement pour le remplacement sera acheminé directement à l'entrepreneur.

COMMENT OBTENIR UN NUMÉRO D'AUTORISATION DE RETOUR (RGA)

Toutes les demandes de remplacement d'un chauffe-eau défectueux après inspection doivent être accompagnées d'un numéro d'autorisation de retour de marchandise (RGA) pouvant être obtenu de la façon suivante :

1. TÉLÉPHONE

- En communiquant avec le service à la clientèle de GIANT au 1-800-363-9354, # 1 ou le poste # 239 (du lundi au vendredi) pour obtenir la marche à suivre complète.

2. FAX

- Vous pouvez également envoyer le *formulaire d'inspection* par télécopieur au 1-514-640-0969 avec les renseignements suivants :
 - Date
 - Numéro de série, numéro de modèle du chauffe-eau visé par le rappel
 - Les coordonnées complètes de l'installateur : Contact, nom de la compagnie, téléphone, fax, adresse courriel
 - Coordonnées du distributeur ou magasin : Contact, nom de la succursale, téléphone et fax
 - Les coordonnées complètes du propriétaire du chauffe-eau

3. COURRIEL

- Envoyer le *Formulaire d'inspection* par courriel à l'adresse : rappel@giantinc.com

RETOUR D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX POUR LES DISTRIBUTEURS / DÉTAILLANTS

GIANT demandera à recevoir tous les chauffe-eau défectueux, par le biais d'un transporteur prépayé par GIANT, par l'entremise du distributeur ou du détaillant jusqu'à notre usine. Une note de crédit sera ensuite émise rapidement par Giant à l'endroit du distributeur ou détaillant ayant acheminé le document RGA requis ainsi que le numéro de série du chauffe-eau de remplacement.

RAPPEL VOLONTAIRE DE CHAUFFE-EAU

Formulaire d'inspection

Numéro de contrôle :

Pour usage unique

Ce formulaire doit être rempli lors de l'inspection du chauffe-eau

Renseignements sur le produit			
Numéro de modèle		Numéro de série	
Coordonnées de l'entrepreneur			
Nom de l'entreprise	Ville	Numéro de téléphone	Nom du contact
Coordonnées du distributeur / détaillant			
Nom de la succursale	Ville	Numéro de téléphone	Nom du contact
Coordonnées du propriétaire			
Nom	Adresse	Province	Code postal

Liste de vérification		
	OUI	NON
Est-ce que l'unité est conforme?		
Est-ce que l'étiquette de contrôle a été apposée?		
Si le produit est défectueux, l'avez-vous retourné au distributeur / détaillant?		

Détails à inscrire sur votre facture :

Nom de l'entreprise, adresse, province, code postal, numéro de licence, numéros de taxes et le montant total, tel que convenu selon l'entente.

Signature : _____ Date : ____/____/____



Améliorer la vie au quotidien

© 2015 Usines Giant inc. Imprimé au Canada

40 avenue Lesage, Montréal-Est (Québec) H1B 5H3 CANADA

Téléphone : (514) 645-8893 Sans frais : 1 (800) 363-9354

Télécopieur général : (514) 640-0969 Télécopieur - Service à la clientèle : (514) 645-8413

giantinc.com

GI-Recall002Fr-0115